

Monsieur Christian Topalov

L'individu comme convention. Le cas des statistiques professionnelles du XIXesiècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis

In: Genèses, 31, 1998. pp. 48-75.

Résumé

■ Christian Topalov: L'individu comme convention. Le cas des statistiques professionnelles du xixe siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis La statistique des professions dans les recensements du xixe siècle-a longtemps hésité quant à la méthode du relevé, de l'information (en masse ou individuelle), son étendue: (partielle ou universelle) et la définition de l'unité des comptages (l'individu ou la~ famille). Une étude comparative des rapports des recensements montre qu'il n'était nullement évident de regarder les individus (hommes et femmes, adultes et enfants, personnes libres et esclaves) comme statistiquement équivalents lorsqu'il s'agissait de décrire les professions. La diversité des solutions élaborées par les statisticiens officiels suggère qu'une représentation individualiste du travail dut s'imposer contre à la fois une vision organiciste de l'ordre social chez les élites savantes et l'expérience pratique des rapports de travail et de genre dans de larges parties de la population.

Abstract

Occupational statistics in 19th century For a long time, census- takers hesitated over the method of collecting information (head count or individual record), its scope (part or all of the population), and the definition of the unit for tabulation (individuals or families). Comparative inquiry in census reports shows that it was not at all self-evident that individuals (males and females, adults and children, free persons and slaves) should be seen as statistically equivalent when it came to describing occupations. The variety of solutions that official statisticians worked out suggests that an individualist representation of labour had to be established against both organicist views on social order among the learned elites and the experience of work and gender relationships shared by large parts of the population.

Citer ce document / Cite this document :

Topalov Christian. L'individu comme convention. Le cas des statistiques professionnelles du XIXesiècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. In: Genèses, 31, 1998. pp. 48-75.

doi: 10.3406/genes.1998.1509

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1998_num_31_1_1509



- 2. Le terme anglais « occupation » et le terme français «profession» ne deviendront équivalents dans les lexiques statistiques qu'à la fin du xixe siècle. Je rendrai donc ici «occupation» par «occupation» et non par «profession», utilisant toutefois ce dernier terme comme catégorie commune aux deux langues.
- 3. Ces limites tiennent principalement au fait que j'ai rencontré le problème abordé ici par accident, au détour d'une recherche sur l'émergence de la catégorie de «chômeur» dans les statistiques professionnelles de la fin du XIXe siècle (Christian Topalov,

'individu comme unité statistique, cette évidence d'aujourd'hui, n'en a pas toujours été une. Dénom-✓ brer la population par «tête» plutôt que par «feu», la question est tranchée vers la fin du XVIII^e siècle¹, mais elle reste posée pendant une grande partie du siècle suivant pour ce qui est de la statistique des professions²: faut-il, en cette matière, compter des individus ou des familles? Comme pour les droits civils ou le suffrage, il faudra dans les trois pays examinés ici un long travail pour que l'individu émerge du groupe familial et soit considéré indépendamment de son sexe comme sujet de l'activité économique. Un des résultats du processus sera partout une nouvelle définition du travail par la statistique officielle et la fixation, tard dans le xixe siècle, de la catégorie de «population active».

Les hésitations des statisticiens à retenir l'individu comme unité du recensement des professions et l'instabilité de la définition de l'individu lui-même sont l'objet de cette étude, qui vise moins à résoudre un problème qu'à en exposer les termes. Mon enquête, en effet, utilise pour l'essentiel une seule famille de sources, les rapports imprimés des recensements³. Documents officiels, ils laissent voir des décisions statistiques et leurs effets, mais ne permettent pas d'en reconstituer le chemine-

L'INDIVIDU COMME CONVENTION.

LE CAS DES STATISTIQUES

PROFESSIONNELLES

DU XIXE SIECLE EN FRANCE,

EN GRANDE-BRETAGNE

ET AUX ÉTATS-UNIS

ment. Si les difficultés rencontrées sont parfois évoquées, si la variabilité même des solutions offre quelques indices, les hésitations des statisticiens et leurs controverses tendent à y être euphémisées ou ignorées. Pour avancer des interprétations plus fermes, il faudrait travailler sur les archives administratives, retracer les débats des sociétés de statistique et d'économie politique, scruter les chiffres eux-mêmes pour y apercevoir les effets des formes⁴. Si l'intérêt de telles enquêtes devait ressortir des matériaux présentés ici, cette esquisse aurait amplement joué son rôle.

D'étranges tableaux

Arrêtons-nous d'abord sur deux documents qui signalent le problème. Le premier est établi par John Rickman et publié en 1833 sous l'autorité du secrétaire d'État de sa Majesté pour le Département de l'intérieur: c'est le «Résumé général de la Grande-Bretagne» publié dans Abstract of Answers and returns under the Population Act, 11 Geo. IV. c. 30, la loi qui ordonne le recensement de 1831⁵. Le second document est le principal tableau du chapitre «Population par professions» dans les Résultats généraux du dénombrement de 1861 publiés sous la direction d'Alfred Legoyt par le bureau de la Statistique générale en 1864⁶. L'un comme l'autre témoignent de la prévalence d'une conception familialiste des professions en même temps que de la tension entre celle-ci et une conception individualiste, deux points de vue dont les rapports au sein de la statistique administrative sont au centre de cette étude.

Les résultats concernant les occupations dans le recensement britannique de 1831 sont présentés en deux parties distinctes (document 1). Dans les colonnes ayant pour titre «Occupations», les familles⁷ sont réparties en trois classes ou catégories (*classes*): la première regroupe celles qui sont «principalement employées et entretenues par l'Agriculture», la deuxième celles qui sont «principalement employées et entretenues par le Commerce, les Manufactures et l'Artisanat», la troisième toutes les autres: les statisticiens l'appellent «la classe négative»⁸. Un tableau identique existait déjà dans les recensements de 1811 et 1821, mais il disparaîtra définitivement avec celui de 1841.

Naissance du chômeur, 1880-1910, Paris, Albin Michel, 1994, pp. 312-350). Je remercie vivement Isabelle Backouche pour ses commentaires sur une précédente version du présent article.

- 4. Quelques travaux peuvent y aider: J.A. Banks, «The Social Structure of Nineteenth-Century England as Seen Through the Census», in Richard Lawton (ed.), The Census and Social Structure, London, 1978; Edward Higgs, «The Struggle for the Occupational Census, 1841-1911 », in Roy MacLeod (ed.), Governement and Expertise, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, pp. 73-86; Margo Anderson Conk, «Occupational Classification in the United States Census: 1870-1940», Journal of Interdisciplinary History, vol. 9, n° 1, Summer 1978, pp. 111-130 et The United States Census and Labor Force Change: A History of Occupation Statistics, 1870-1940, Ann Arbor, Mich., U.M.I. Research Press, 1980; Catherine Hakim, «Census Reports as Documentary Evidence: The Census Commentaries, 1801-1951», Sociological Review, vol. 28, 1980, pp. 551-580; Alain Desrosières, «Éléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles», in Pour une histoire de la statistique, vol. 1, Paris, Insee, 1977, pp. 155-229; Alain Desrosières et Laurent Thévenot, Les catégories socioprofessionnelles, Paris, Éd. La Découverte, 1988, pp. 9-32.
- 5. Tableau publié en deux endroits: UK 1831, vol. 1, pp. xii-xiii et vol. 2, pp. 1042-1043 (les références des rapports signalés dans les notes sous forme abrégée sont précisées en annexe).
- 6. F 1861, pp. lxvi-lxvii.
- 7. Définies comme « ceux qui utilisent la même cuisine et habitent ensemble » (UK 1831, vol. 1, p. ix).
- 8. Par exemple: UK 1811, p. x. La précision « et entretenues par », qui n'existait pas en 1801, apparaît en 1811 (UK 1811, p. ix; UK 1821a, p. vi; UK 1831, vol. 1, pp. v-vi).

Femme, famille, individu

Christian Topalov L'individu comme convention. Le cas des statistiques professionnelles du XIX^e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis

ABSTRACT OF ANSWERS AND RETURNS UNDER Enumerati 1042

General Summary of Great Britain.

	. HOUSES.				OCCUPATIONS.			PERSONS.		
	Inhabited.	Families,	Building.	Uninhabited.	Families chiefly employed in Agri- culture.	Families chiefly em- ployed in Trade, Ma- nufactures, und Handicraft.	All other Families not com- prised in the two preceding Classes.	Males.	Females.	Total of Persons.
ENGLAND	2,326,022	2,745,336	23,462	113,885	761,348	1,182,912	801,076	6,376,627	6,714,378	13,091,00
WALES	155,522	166,538	1,297	6,030	73,195	44,702	48,641	394,563	411,619	806,18
SCOTLAND	ე69,393	502,301	2,568	12,719	126,591	207,259	168,451	1,114,816	1,250,298	2,365,11
ARMY, NAVY, MARINES, and SEAMEN, in registered Vessels		-	-	-	-	-	-	277,017	-	277,01
Totals	2,850,937	3,414,175	27,327	132,634	961,134	1,434,873	1,018,168	8,163,023	8,376,295	16,539,31

The Abstract of the Returns obtained from the Islands in the British Seas, is not included in the General Summar Parishes and Places which may be deemed to

Document 1. Résumé général de Grande Bretagne. Source: UK 1831, vol. 2, pp. 1042-1043.

> Dans la seconde partie du tableau est donné le nombre des hommes de vingt ans ou plus, qui sont ensuite répartis selon la catégorie d'occupation où ils sont «employés». L'unité du classement est cette fois l'individu, mais seulement masculin et adulte. Pourquoi ce seuil des vingt ans? Le comptage des personnes par classe d'âge, introduit sur le mode facultatif dans le recensement précédent, avait été si incertain qu'on avait préféré y renoncer en 1831, mais les statisticiens estimèrent que le partage en plus et moins de vingt ans restait praticable9. Les neuf catégories où sont

9. UK 1831, vol. 1, p. ix.

43,226

3,944,511 187,075 168,815 887,167 404,317 1,159,867 214,390 608,712 235,499 78,669 34,555

55,468

19,966

53,966

19,728

25,887

194,706

549,821

6,218

- TOTALS.

of Great Britain, but appears in the subsequent Appendix (A.); and in another Appendix (B.), are collected the constitute the Metropolis of the British Dominions.

> Appointed by His Majesty's Principal Secretary of State for the Home Department, to digest and reduce into order the Enumeration Returns.

classés les hommes adultes détaillent celles où le sont les familles: l'agriculture est divisée en trois, la deuxième classe en deux et la «classe négative» se diversifie. En outre, dans un tableau distinct, est fourni un comptage par métier de ceux qui sont employés dans le commerce de détail et l'artisanat¹⁰. Ainsi, dans le recensement britannique de 1831 coexistent un classement des familles et un classement individuel réservé aux seuls hommes adultes.

Le tableau français de 1861 (document 2) présente une analogie avec la première partie du tableau britannique

10. UK 1831, vol. 2, pp. 1044-1051. La liste, classée alphabétiquement, comprend 575 occupations.

Femme, famille, individu

Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du XIX^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

		CHEFS de famille.				Enfants et autres parents vivant avec le chef de famille et n'ayant pas d'autres moyens d'existence comms que les siens.				
I. AGRICULTURE.		Sese m	asculin,	Sexe fem	inin. Sexi	masculin.	Sere feminin.			
		4,3	1,179	3,655	,631 4.	401,333	5,155,932			
					PATRONS.		,			
		Clos de fan		le chef de	et nutres parents vivant av famille et n'syant pas d'as existence connus que les si	Domestiques atta service de la mai de ménage, cuisi ens.	Domestiques attachés à la personne et a service de la maison (servantes et feume de ménage, cuisiniers, valets de chanda cochers, palefreniers, portiers).			
II. INDUSTRIE.		Sexe musculin. Sexe fer		sin. Seze mac	colin. Sezo fémini					
1. Industrie textile (tissus)		158,811	155,6		082 187,693	10,380	19,182			
Industrie extractive (mines et carrières) Industrie métallurgique (fabrication des métaux)		34,182 4,571	22,7		331 38,605 757 5,525		2,126 1,186			
4. Fabrication d'objets de métal		49,813	34,1		738 54,300		5,929			
5. Industrie du cuir		8,537	6,2		582 9,73		3,166			
6. Industrie du bois		50,925	36,0		636 49,04		2,451			
7. Industrie céramique		17 629 . 12			954 21,655 977 4,400		2,616			
9. Industrie du bâtiment		4,124 349,565	3,1 233,3				1,763 17,862			
10. Industrie de l'éclairage		4,883	3,3		516 5,27		1,354			
11. Industrie de l'ameublement ,		13,006	10,3	44 11,	158 12,64	542	1,995			
Industrie de l'habillement et de la toilette Industrie de l'alimentation		240,664	322,6				23,319			
14. Industrie des transports		322,679 241,646	265,6 161,6				92,139			
15. Industrie relative aux sciences, leitres et arts		7,978	6,5		406 7,44		2,782			
16. Industrie de luxe et de plaisir		13,175	9,7		834 12,03		3,227			
17. Industrie de guerre		7,793	2,1		024 8,25		176			
18. Industries diverses autres que les précédentes	_	5,327	5,2	48 3,	844 4,27	1 359	489			
TOTAL		1,535,308	1,293,5	52 1,414,	605 1,663,11	138,234	196,120			
See a second	PATRONS.									
		Chefs de familie.		Eoleots et autre le chef de famille et s d'existence co	is parente vivant nece 'ayunt pan d'antres moyens unus que les siens.	Demestiques attachés à la personne et as service de la nationa (servantes et femans minage, existinters, refets de chambre, reche palefreniers, pertiers, etc.).				
III. COMMERCE.	Sexo mascoliu.		èmisia	Sese muscalin.	Sezo fiminia.	Sero masculin.	Sexe feminis.			
1. Bätiment	8,000	1	6,028	7,775	9,050	1,612	2,832			
2. Ameublement	3,704		3,307	3,623	4,081	276	1,187			
3. Habillement et toilette	68,861		5,004	59,631	75,283	4,662	19,560			
5. Chauffage et éclairage	15,841	SECULIAR DE PROPERTIES	5,519	136,848	167,242	14,555	32,678 3,550			
6. Transports	30,234		9,106	20,511	22,249	2,898	1,826			
7. Objets relatifs aux sciences , lettres et arts	5,210		4,451	3,886	4,680	342	1,770			
8. Objets de luxe et de plaisir	27,626 13,184	SUBJECT OF STREET	6,847	21,308	27,708	762	6,142			
Production of the second			2,294	9,367	10,921	770	2,617			
IV. PROFESSIONS DIVERSES intéressant	330,111	36	4,655	276,529	336,687	28,647	72,162			
l'agriculture, l'industrie et le commerce.	26,060) 1	8,659	18,643	21,390	4,063	11,868			
V. AUTRES PROFESSIONS DIVERSES.	43,887	5	2,718	25,947	31,075	4,359	7,129			
	CHEFS.									
	182.0	Chels de famille.		Enfants et autre le chef de famille et n d'existence co	s parents vivant avec 'ayunt pas d'autres moyens anus que les siens.	Domestiques atturb service de la maison minage, cuisiniers, va palefreniers,	és à la personne et un (nervantes et femmes à lets de chambre, coche partiers, etc.).			
VI. PROFESSIONS LIBÉRALES.	Sexe masculin	Bese I	iminin.	Sexe musculin.	Sere féminia.	Sexe musculin.	Sexe féminin.			
Profession judiciaire	40,660		5,415	25,024	32,574	6,458	27,807			
Profession médicale	28,308 50,465		0,225	19,051	24,984	5,922	17,534			
4. Sciences, lettres et arts	20,586		3,419 2,984	8,724	39,18? 10,800	4,181	10,210			
5. Force publique	434,260	3 10 2	0,890	47,346	55,605	800	3,509			
6. Gouvernement et administrations publiques	113,088		6,572	62,175	HO,823	5,877	28,914			
TOTACK	687,361	21	9,505	191,220	243,968	24,035	88,124			
			-		1					
VII. CLERGÉ.	65,481	1 7	0,936	5,191	15,494	6,831	33,540			

- lxvj -

Document 2. Source: F 1861, pp. lxvi-lxvii.

de 1831, dans la mesure où il vise à établir «quel est le nombre d'individus que fait vivre, directement ou indirectement, chaque profession en France»¹¹. C'est la perspective déjà adoptée au recensement précédent, celui de 1856: à la profession du chef de famille sont affectés «non-seulement les chefs de famille qui l'exercent, mais encore leurs enfants, leurs domestiques, leurs employés et ouvriers, en un mot toutes les personnes pour lesquelles elle est un moyen d'existence commun »¹². La famille inclut donc ici non seulement la maisonnée ordinaire (parentèle vivant sous le même toit et domestiques), mais aussi tous ceux qui travaillent pour le «chef»: une équivalence est ainsi établie entre «établissement ou exploita-

^{11.} F 1861, p. lviii. De même F 1856, p. xxxviii.

^{12.} Ibid. et ibid.

nefe de famille, end mi evec eux el viva e masculin.	ERS	,218	Sese musculin.						
OUVAL	ERS	,218		Sere féminia.	Sere mesculin.	Sexe fi	minin.	TOTAL	
euront dans in fabr efs de famille, end at ever eux et viva e unsculin.			670,522 552		9,918,838	9,95	9,954,655		
nt avec out at viru	and the second	INGÉNI emplayês, com	EURS, DIRECTEUR mis, buralistes, coissiers, (demourant dans la fi	S OU CHEFS DE 71 teneurs de lirres, commis sbrique on ebez eux).	AVAUX,		TAL DES INDIVII		
531,621	hefs de famille, enfants on parents ant ever eux et vivant de leur profession demourant avec oux et vivant de leur profession.				itiques.	directoment on indirectoment.			
	Sexe fininis.	Sexe masculin.	Sexe Feminis.	Sexe muculin.	Sexe feminin	Sexe masculin.	Sexe Sminin.	TOTAL.	
	689,911	20,649	17,176	1,975	2,557	874,518	1,072,162	1,946,680	
126,062	98,701	4,001	2,971	520	842	203,281	165,985	369,266	
60,816	48,965	3,363	2,846	429	666	74,914	61,980	136,894	
150,368	100,933	5,029	8,622	876	709	257,984	189,515	457,499	
37,470	26,806	607	518	38	65	56,488	46,494	102,982	
49,953	29,468	675	311	47	68	146,394	117,414	263,808	
69,502	53,079	1,628	1,392	163	186	112,366	91,207	203,573	
21,991	16,284	1,417	990	184	193	32,572	26,777	59,345	
500,555	300,376	6,824	4,837	700	1,162	1,199,066	921,303	2,120,369	
14,130	10,312	. 2,036	1,617	43	124	26,325	22,072	48,39	
42,265	31,739	1,241	903	37	120	68,249	57,748	125,997	
279,153	529,127	4,977	4,806	282	532	757,770	1,172,863	1,930,633	
138,723	77,030	7,713	4,844	883	566	856,676	807,570	1,664,246	
183,563	117,560	26,886	20,840	2,156	3,164	661,126	536,222	1,197,348	
44,596	37,556	3,026	2,386	156	228	62,812	56,905	119,717	
48,899	39,402	1,794	1,278	46	88	74,527	65,770	140,297	
15,372	13,254	1,154	1,874	24	81	29,397	25,256	54,653	
16,083	14,558	4,718	3,239	84	99	30,415	27,904	\$8,319	
331,122	2,235,061	97,738	75,850	7,873	11,450	5,524,880	5,475,147	11,000,027	
Seze masculia,	ent de leur profession. Sons fèmi	nis. Se	e mascelin. Seso fiminia.		Sexe musculin.	Sexe III	Newlain Yerst.		
4,139	2,91	9	84	94	21,677	20.	923	42,600	
2,215	1,86	3	16	57	9,834	10,495		20,329	
40,861	31,89	2	202	1,133	174,217	192.		367,089	
30,472	18,31	1	576	1,201	339,833	374.		714,784	
5,603	3,57		94	95	37,900		788	72,688	
4,455	4,32	5	62	50	58,160 12,995		356	105,716	
3,483	2,24	5	74	90			236		
3,843	2,97	2	46	111	53,575	63.	780	117,355	
13,617	7,90	0	90	324	37,028	34,056		71,084	
108,688	75,99	75,998		3,155	745,219	792,657		1,587,876	
29,351	16,12	16,126		1,691	78,433	69,733		148,166	
3,674	4,27		90	210	77,957	95,404		173,361	
		secrétaires, clarus, aid s la maison de Jeur ch	es, suxilitires, etc. ef ou chez eax).			TOTAL DES	INDEVEDUS		
ofe de famille et es avec eux et vin	nfanta en parents demer uni de leur profession.	urent	Demestiques		que un	professions libérales et en indire			
lens majentis.	Sear Gerin	CONTRACTOR AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE P	te mesculio.	Sexe Heninia.	Sexe musculin.	Seur file	ninin.	TOTAL.	
16,511	6,05		578	787	89,231				
3,780	1,503		101	192	57,162		639	181,870	
6,493	6,49		280	389	90,319	74,438		131,600	
2,418	1,02		16	107	32,535			190,014	
2,226	741		27	33 .	484,639	30,062 100,802		62,597 585,461	
25,156	18,121		399	1,332	206,695	190,802		398,457	
56,584	34,931		1,401	2,862	960,601	589,398		1,549,999	
1,965	4,578		116	345	79,584	124,893		204,477	
	11,361		1,610	3,122	1,259,764	1,639,150		2,898,914	

tion» et «famille» dans tous les cas où le chef de celle-ci est aussi chef d'exploitation. Relevons que cette perspective familialiste ne conduit pas pour autant à considérer les seuls hommes comme «chefs de famille»: les épouses le sont aussi, bien que ce soit la profession du mari qui détermine leur classement professionnel.

Il était demandé aux agents du recensement de 1861 de séparer «pour chaque profession, les patrons ou chefs de famille des ouvriers proprement dits, des employés de tout genre, et enfin des domestiques »¹³. La complexité du tableau tient au fait qu'il introduit aussi un classement individuel, mais pour les seuls «chefs» ou «patrons»: dans le

13. F 1861, p. lxv.

Femme, famille, individu

Christian Topalov

L'individu comme convention.

Le cas des statistiques

professionnelles du xix^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

cas des familles d'indépendants, on distingue ceux qui exercent une profession de ceux qui seulement en vivent¹⁴. En revanche, pour tous ceux qui sont rémunérés par autrui, chefs de famille et dépendants sont comptés ensemble. Les domestiques constituent dans tous les cas une catégorie distincte qui, signe de statut social, est prévue pour les ingénieurs et employés mais pas pour les ouvriers¹⁵.

La comparaison de ces tableaux britannique et français fait apparaître une hésitation sur la question cruciale du choix de l'unité en matière de statistique professionnelle. Les deux solutions comportent un classement de tous les membres de la famille sous une même profession, celle de son «chef»: c'est ce que j'appellerai l'option «familialiste». Celle-ci interdit de connaître le nombre des individus effectivement occupés dans les divers secteurs d'activité et donc la division du travail de la nation: sans doute répond-elle à d'autres objectifs sur lesquels il conviendra de revenir. Elle fait disparaître du même coup la nécessité de distinguer activité et inactivité au sein de la famille. bien qu'il reste à traiter les cas où certains de ses membres. épouse ou enfants pour l'essentiel, ont une occupation différente de celle de son chef. Le recensement britannique de 1831 écarte la difficulté de deux façons: en décidant que la famille a une occupation principale et en ne classant individuellement que les hommes adultes. Le recensement français de 1861 est, en principe, plus exigeant: «les femmes et enfants n'ont été distraits de la famille que lorsqu'il a été notoire qu'ils exerçaient une profession distincte »16. Mais tout porte à penser, on le verra, que cette consigne n'a guère été appliquée.

Un second point de vue, que j'appellerai «individualiste» est aussi à l'œuvre, diversement, dans ces tableaux: il consiste à ne prendre en compte dans la statistique professionnelle que les individus économiquement actifs et de les classer indépendamment de leur famille. Notons que les solutions inscrites dans nos tableaux interviennent toutes deux après une première tentative de classement individuel des professions (en 1801 en Grande-Bretagne, en 1851 en France), suivie de son abandon (en 1811 et 1821, et en 1856 respectivement). Nous observons donc ici deux formes sous lesquelles la perspective individualiste est partiellement réintroduite: en complément du classement familial dans le dénombrement britannique de 1831 pour les seuls hommes adultes, au sein du classement familial dans le recensement français de 1861 pour les

14. « Enfants et autres parents vivant avec le chef de famille et n'ayant pas d'autres moyens d'existence connus que les siens » (*ibid*.)

15. F 1861 pp. xx et lxvi-lxvii.

seuls chefs de famille exerçant une profession indépendante. Il y a là deux façons différentes de définir l'individu pour lequel l'appartenance professionnelle peut être considérée comme une évidence (l'homme adulte dans un cas, le chef de famille indépendant dans l'autre) et, du même coup, d'esquiver les problèmes que soulèverait le classement professionnel des femmes et des enfants.

La question que je souhaitais poser à l'aide de ces documents est donc celle de l'émergence de l'individu comme unité pertinente de la statistique des professions¹⁷. L'analyse des termes du problème et de ses solutions successives implique de prendre en compte à la fois les transformations institutionnelles et matérielles de la machinerie des dénombrements, l'évolution des questions auxquelles les statisticiens entendaient donner réponse et la négociation permanente entre leurs représentations savantes et les représentations communes du monde social.

Dans les trois pays examinés ici¹⁸, une question sur les professions apparaît précocement: dès le premier recensement de la population en Grande-Bretagne (1801), avec le quatrième aux États-Unis (1820) et au recensement de 1851 en France. Mais la façon de procéder au recensement professionnel a varié dans chaque cas au cours du siècle sur trois points essentiels: la méthode du relevé (en masse ou individuelle), son étendue (partielle ou universelle) et la définition de l'unité (l'individu ou la famille). Des solutions distinctes se stabilisent en Grande-Bretagne dès 1841, en France en 1866 et aux États-Unis en 1870: elles se révéleront par la suite constituer autant de voies vers une définition, cette fois uniforme, de la catégorie de «population active» (occupied population) qui sera acquise aux États-Unis dès 1870, en France en 1896 et en Grande-Bretagne en 1901.

Comment compter?

La première variation est liée aux changements globaux des procédures de relevé des informations. Au début du XIX^e siècle, il est demandé aux agents locaux du dénombrement de dresser une série de tableaux où sont portés des chiffres en réponse à chaque question posée. Ainsi, les agents du recensement britannique de 1831 doivent remplir l'imprimé dont ils disposent en parcourant les maisons une à une et en portant sur la ligne correspondant à chaque question une barre pour chaque unité, mai16. F 1861 p. lviii. De même, en 1856, sont rattachés à la profession des chefs de famille «les membres de leur famille n'ayant pas notoirement des moyens d'existence indépendants » (F 1856, p. xxxiii).

17. Bien entendu, il y en a beaucoup d'autres, particulièrement celle de la définition même de l'activité (que j'aborderai ailleurs) et celle de la nomenclature des professions (que je négligerai entièrement).

18. Pour la Grande-Bretagne, je m'en tiendrai au recensement de l'Angleterre et du Pays de Galles, laissant de côté ceux de l'Écosse et de l'Irlande, longtemps distincts. Pour les États-Unis, au recensement fédéral, laissant de côté ceux effectués par certains États.

Femme, famille, individu

Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du XIX^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

19. UK 1831, vol. 1, p. viii.

20. US 1820, pp. 3 et 4.

- 21. US 1820, "No 1. Schedule of the whole number of Persons within the Division alloted to..."
- 22. US 1840, p. 475. Il n'y a pas de consigne explicite d'inclure les esclaves, mais les tableaux publiés indiquent qu'ils le sont (voir aussi US 1850a, p. lxxx et les commentaires de US 1900, pp. xxix-xxx).
- 23. Bertrand Gille, Les sources statistiques de l'histoire de France. Des enquêtes du XVII^e siècle à 1870, Genève et Paris, Droz et Librairie Minard, 1964, p. 103.
- 24. Sur la légende, entretenue par la SGF puis par l'Insee, de la série des «recensements» de 1801, 1811, 1816, 1821 et 1826 comme étant les premiers et réalisés sur le modèle des suivants, voir Jacques Dupâquier et Michel Dupâquier, Histoire de la démographie, Paris, Perrin, 1985, pp. 287 et 294, B. Gille, Les sources statistiques..., op. cit., pp. 129-140 et 151-152.

son, famille ou individu selon les cas (document 3). Ils effectuent ensuite le total pour le district dont ils ont la charge et transmettent le résultat à l'autorité supérieure sous la foi du serment qu'ils ont répondu «au mieux de ce qu'ils savent et croient »19. Les informations sur les occupations des familles sont relevées de cette façon de 1801 à 1831, comme celles des hommes adultes en 1831. Il en est de même aux États-Unis, lorsque le recensement de 1820 entreprend pour la première fois de compter «les classes (y compris les esclaves) engagées dans l'Agriculture, le Commerce et les Manufactures »20. Les agents locaux doivent noter après le nom de chaque chef de famille le nombre des individus engagés dans ces «trois principales conditions sociales (walks of life) »21. La même méthode est utilisée en 1840 avec cette fois un formulaire imprimé. quatre nouvelles classes d'occupations s'ajoutant à celles de 1820: les mines, la navigation maritime, la navigation fluviale et, enfin, les professions savantes et ingénieurs²². Le champ de l'enquête sur les occupations est ainsi étendu, tout en laissant de côté les domestiques et les employés du gouvernement. En France, le dispositif du recensement est différent car il repose sur des listes nominatives établies par commune. Depuis le décret sur la police municipale des 19-22 juillet 1791, les maires doivent théoriquement tenir de telles listes à jour chaque année et les «moyens de subsistance» des personnes v être relevées²³. En fait, les «recensements» prescrits de loin en loin à partir du Consulat consistent à essayer d'obtenir que ces listes soient établies et à centraliser des résultats déjà agrégés dans les communes. Les chiffres, cependant, remontent souvent sans que des listes existent effectivement²⁴ et, pour ce qui nous intéresse ici, aucun tableau des professions n'est établi avant 1851. Le relevé effectif d'informations sur chaque individu est introduit plus tardivement. En France, un modèle unique de liste nominative est rendu obligatoire en 1836, l'année qui suit

For their assistance herein a prepared Formula (No. 1.) is transmitted with every Schedule, such as may be used in "proceeding from House to House on the 30th Day of May next, and on the Days immediately subsequent thereto, if one day shall not be sufficient," and by means of this Formula the account will be readily taken (in hard black-leud pencil or ink) by marks across the several Lines, thus:—

such account to be summed together afterwards for insertion in the Schedule, by dividing it into Tens for counting, thus:—

Document 3. Source: UK 1831, vol. 1, p. vii.

la création du bureau de la Statistique générale sous la direction de Moreau de Jonnès. La circulaire ministérielle justifie ainsi la nouvelle obligation imposée aux maires: «De toutes les méthodes essayées jusqu'à ce jour pour effectuer le recensement de la population, il n'en est aucun, l'expérience l'a fait reconnaître, qui puisse donner des résultats exacts et certains si ce n'est le dénombrement par familles et par individus »25. Le recensement britannique de 1841 utilise pour la première fois un bulletin de ménage (Householder's schedule) et celui-ci comprend une ligne pour chaque membre du ménage²⁶. De la même facon, le recensement américain de 1850 «inaugure une nouvelle ère », comme n'hésite pas à proclamer son surintendant J.D.B. DeBow²⁷: l'imprimé comporte une ligne non plus par ménage, mais par individu. Cette initiative des statisticiens est entérinée par le Congrès, mais celui-ci limite la liste nominale aux seules personnes libres²⁸.

La rapide généralisation du relevé individuel témoigne d'un rapprochement des méthodes de recensement qui accompagne la formation d'une communauté internationale de statisticiens officiels. Quetelet recommande explicitement l'énumération individuelle et le bulletin de ménage dans sa circulaire de convocation du premier congrès international de statistique de 1853²⁹, mais le mouvement est déjà en cours et les réformes introduites en Grande-Bretagne dès 1841 sont suivies avec attention, particulièrement aux États-Unis³⁰. Il s'agit en tous cas d'une évolution majeure des méthodes de la statistique administrative, que souligne un rapport de 1847 sur l'enquête industrielle française entreprise en 1839:

« L'avantage de cette investigation sur celles qui l'ont précédée, est l'application la plus étendue qu'on ait encore faite du précepte de remonter aux éléments numériques des choses, au lieu de chercher, comme autrefois, à les connaître en procédant par des estimations en masse, et au moyen de la méthode d'induction »³¹.

Désormais, les agents du recensement disposeront donc d'imprimés où tous les individus composant le ménage devront être nominalement recensés et les renseignements qui les concernent portés sur une ligne distincte. Les comptages sont faits ensuite: dans les communes en France, dans un bureau central en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Les conditions du recensement professionnel, celui qui nous intéresse ici, en seront profondément transformées: le relevé de la profession de chaque individu devient en principe possible.

- 25. Circulaire du 10 avril 1836, citée par B. Gille, Les sources statistiques..., op. cit., p. 152.
- 26. Notons que le recensement pour l'Irlande introduit le relevé individuel (notamment des occupations) dès 1821 (UK 1821b, pp. xi-xii et 304).
- 27. US 1850b, p. 12. DeBow n'a pas réalisé le recensement, mais seulement assuré la publication des rapports.
- 28. "Schedule No. 1. Free Inhabitants" (US 1850a, p. xxii). Sur l'épisode, voir Margo J. Anderson, *The American Census: A Social History*, New Haven, Conn., Yale University Press, 1988, pp. 36-41.
- 29. Adolphe Quételet, «Circulaire du 20 mai 1853», in Congrès général de statistique réuni à Bruxelles les 19, 20, 21 et 22 septembre 1853, Bruxelles, Hayez, 1853. Sur l'internationalisme statistique de l'époque, voir Eric Brian, «Observations sur les origines et les activités du Congrès international de statistique (1853-1876)», Bulletin de l'Institut international de statistique, vol. 53 et « Y a-t-il un objet "Congrès"? Le cas du Congrès international de
- 30. US 1850a, pp. xxvi-xxviii et US 1850b, pp. 21-23.

statistique (1853-1876)», Mil neuf cent,

31. F 1839-45, p. xx.

n° 7, 1989, pp. 9-22.

Femme, famille, individu
Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du xixe siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

Mais ce n'est pas pour autant qu'il est effectué pour tous les individus: ceux-ci ne sont pas d'emblée considérés comme statistiquement équivalents.

En Grande-Bretagne, l'occupation de chaque personne est relevée à partir de 1841. Aux États-Unis, le relevé individuel des occupations est introduit en 1850, mais pour les seuls hommes libres de plus de quinze ans, puis il est étendu en 1860 aux femmes libres de plus de quinze ans et en 1870, au prix d'une guerre civile, à toute la population de plus de dix ans. En France, le relevé individuel de la profession concerne toute la population en 1851, mais il est limité aux seuls chefs de famille en 1856 et 1861, pour couvrir à nouveau l'ensemble de la population à partir de 1866. Partout, la nouvelle méthode pose deux problèmes inédits: celui de l'exhaustivité du relevé et celui de la classification des informations.

Elle exige d'abord, en effet, que la rubrique «profession» soit remplie pour chaque individu entrant dans le champ de l'enquête: toutes les professions rencontrées devront être relevées, mais aussi l'absence éventuelle de profession. Une décision doit donc être prise dans chaque cas, par l'agent du recensement ou par les services statistiques centraux, parfois par les deux. Ainsi, aux États-Unis, la consigne est explicitement donnée en 1850 de relever l'occupation dans tous les cas: «si une personne n'a aucune occupation particulière, l'espace doit être rempli par le mot "aucune" »³². Ceci conduit directement à la généralisation de l'enquête à toutes les professions et impose désormais de faire le partage entre ceux qui ont une profession et ceux qui n'en ont pas.

Ensuite, le relevé individuel pose un problème de classification et de totalisation entièrement nouveau. L'information, en effet, n'est plus comptabilisée dès l'origine sous un petit nombre de catégories préétablies (de trois à sept), mais se présente sous la forme d'un nombre considérable de dénominations professionnelles, très diverses selon les industries et les localités. L'élaboration de nomenclatures s'impose ainsi aux administrations statistiques. La question est parfois résolue d'abord en regroupant les multiples termes rencontrés en un nombre plus réduit de professions et en publiant les résultats sous la forme d'une longue liste alphabétique (de plus de 300 à près de 900 occupations), comme en 1831 et 1841 en Grande-Bretagne et en 1850 et 1860 aux États-Unis³³. La nécessité de regroupements

32. US 1850a, p. xxii.

33. UK 1831, vol 1, pp. 1044-1051; UK 1841, pp. 31-45; US 1850a, pp. lxviilxxix; US 1860, pp. 656-679.

plus amples et plus lisibles apparaît toutefois très vite, dès 1841 et 1850 respectivement³⁴. En France les résultats sont présentés d'emblée en 1851 sous la forme d'une nomenclature. Dans les trois pays, la nécessité de réduire la diversité des dénominations professionnelles constatées aboutit des systèmes organisés en plusieurs niveaux: un niveau élémentaire où les professions sont regroupées de façon fine en termes de métiers (de plus de 200 à plus de 500 postes); un niveau intermédiaire où les professions de l'industric sont regroupées selon la nature du produit – le même principe étant, tant bien que mal, appliqué aux autres activités (de 60 à 140 postes environ); enfin, un niveau très global qui rappelle les vastes classes d'activités utilisées dans les premiers dénombrements (de 4 à 9 postes)³⁵.

Le choix de l'unité: classer des familles ou des individus?

Ni l'introduction dans les recensements d'une question sur les professions, ni même le relevé individuel de celleci, n'impliquent que l'unité des comptages soit l'individu et tous les individus. La classification professionnelle peut être appliquée, on l'a noté, à la famille entière, toutes les personnes vivant de la profession exercée par le «chef de famille» étant dans ce cas confondues. Ou bien, dans le cas d'un classement individuel, le relevé de la profession peut n'être effectué que pour la partie masculine et adulte de la population. Il se joue dans ces décisions statistiques d'apparence technique un conflit entre des représentations de la société, et plus particulièrement du rapport des hommes et des femmes à la famille et au travail.

Un incident de parcours, curieusement commun à nos trois pays, montre à quel point l'option individualiste ne va pas de soi. Lorsqu'apparaît la question sur les professions, en Grande-Bretagne (1801), aux États-Unis (1820) comme en France (1851), les agents du recensement reçoivent des consignes qui doivent permettre une classification individuelle des personnes, quels que soient leur sexe et leur âge. Il est remarquable que la tentative échoue dans les trois cas, soit qu'un comptage par familles se substitue à celui des individus dans les recensements suivants, comme en Grande-Bretagne (1811 à 1831) et en France (1856 et 1861), soit que la question sur les professions elle-même disparaisse, comme aux États-Unis

^{34.} UK 1841, pp. 53-57 (12 catégories); US 1850, p. lxxx (10 catégories. Ces regroupements disparaissent en 1860 pour réapparaître en 1870).

^{35.} Parmi ces trois niveaux, au moins deux sont toujours retenus. En outre, les recensements britanniques comportent un niveau intermédiaire entre le deuxième et le troisième (17 à 23 postes).

Femme, famille, individu

Christian Topalov

L'individu comme convention.

Le cas des statistiques

professionnelles du XIX^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

(1830) pour être ensuite limitée aux seuls hommes adultes à l'exclusion des esclaves (1850).

Le recensement britannique de 1801 demandait aux agents locaux de répondre, pour leur circonscription, à la question:

«Combien de personnes [...] sont principalement employées dans l'Agriculture; combien dans le Commerce, les Manufactures ou l'Artisanat; et combien ne sont comprises dans aucune des Classes précédentes?»³⁶.

En 1811, devant «l'échec manifeste» de cette question³⁷, le mot « personnes » y est remplacé par le mot « familles »³⁸. Cette nouvelle forme est maintenue jusqu'au recensement de 1831, année où cependant, comme on l'a noté plus haut, sont en outre relevées les occupations des hommes de plus de vingt ans. C'est seulement en 1841 que la question sur l'occupation des familles disparaît pour faire place à un relevé individuel et que le classement de tous les habitants, femmes et enfants compris, est introduit. Dès lors, les statisticiens britanniques sont confrontés à une nouvelle tâche: distinguer les personnes actives et les autres.

En France, relevé et classement individuels des professions sont réalisés pour toute la population en 1851. Mais, comme cela s'était produit en Grande-Bretagne quelque quarante ans auparavant, le questionnaire de 1856 change complètement de perspective et l'on demande cette fois aux agents recenseurs de ne relever que les professions des chefs de famille: la perspective familialiste est alors mise en œuvre de façon radicale. Il en sera de même en 1861, bien qu'enregistrement et classement individuels soient réintroduits pour les membres des familles des «patrons». En 1866, enfin, la question sur les professions est dédoublée et appliquée uniformément à toutes les catégories:

«Quel est le nombre d'individus de l'un et l'autre sexe qui exercent directement une profession donnée, en qualité soit de patrons, chefs d'exploitation ou titulaires de la profession, soit d'employés, soit d'ouvriers?

Quel est le nombre d'individus de tout sexe (femme ou mari, père ou mère, enfants, parents à tout degré) qui sont à la charge des premiers? »³⁹

Dès lors, le principe d'une distinction entre «population active» et «non active» est définitivement acquis. Toutefois, si désormais actifs et inactifs sont comptés séparément, la présentation de la statistique de la «popu-

36. UK 1801, Part I, 3d Question, n.p.

37. UK 1831, vol. 1, p. ix.

38. UK 1811, p. ix; UK 1821, p. vi; UK 1831, p. v.

39. F 1866, p. xlii (souligné dans le texte). Seuls les domestiques restent « recensés en bloc, eux et leur famille » (*ibid.*).

lation par professions» restera fondée jusqu'en 1891 sur l'affectation à la profession du «chef de famille» des inactifs qui dépendent de celui-ci, famille et domestiques⁴⁰. Classifications familiale et individuelle des professions se combinent donc en France pendant presque toute la seconde moitié du xix^e siècle.

Aux États-Unis, les instructions de 1820 indiquent très explicitement les personnes que les agents recenseurs doivent exclure de la statistique des occupations:

«Par personnes engagées dans l'agriculture, le commerce ou les manufactures, vos assistants comprendront qu'ils doivent faire figurer dans ces colonnes, non pas des familles entières y compris les jeunes enfants et les personnes trop âgées pour travailler, mais seulement ceux qui y sont engagées par une occupation effective »⁴¹.

La perspective est donc d'emblée individualiste et, en outre, esquisse très tôt la définition de ce qui sera appelé à partir de 1870 la population «poursuivant des occupations rémunérées (pursuing gainful occupations) »42. Il se trouve cependant que la question posée en 1820 semble avoir soulevé suffisamment de difficultés pour qu'elle soit abandonnée par le Congrès en 1830 en même temps d'ailleurs que le recensement des manufactures, sans que le rapport officiel commente cette décision. La question est reprise sous une forme semblable en 1840, mais l'incohérence des résultats est très vivement critiquée par la jeune American Statistical Association⁴³. Lorsque le relevé individuel des professions est introduit en 1850, il ne concernera que les hommes, s'ils sont libres et ont plus de quinze ans. À aucun moment, par conséquent, la statistique américaine des occupations n'a adopté le comptage par famille qui a été pratiqué en Grande-Bretagne et en France. En revanche, après les tentatives universalistes de 1820 et 1840, la question sur les occupations n'a été généralisée que de façon très progressive, ce qui témoigne des difficultés à concevoir l'équivalence entre tous les individus dans la sphère de l'activité productive. L'enquête ne s'élargit aux femmes de plus de 15 ans qu'en 1860 et, en 1870 les enfants entrent dans son champ dès l'âge de dix ans. Quant aux esclaves, pourtant dénombrés dès l'origine de l'Union puisque chacun d'eux comptait pour trois-cinquièmes de personne libre dans le calcul de la représentation des États au Congrès, ils sont écartés du recensement des occupations en 1850 et 186044: seule l'abolition tranchera la question. Dès lors, l'extension de la statistique

40. F 1866, pp. 134-177 (ensemble) et 10-19 (actifs); F 1872, pp. 104-207; F 1876, pp. 144-211; F 1881, pp. 172-271; F 1886, pp. 180-317; F 1891, pp. 436-451.

^{41.} US 1820, p. 4.

^{42.} US 1870, p. 659.

^{43.} Voir John Cummings, «Statistical Work of the Federal Government of the United States», in John Koren (ed.), The History of Statistics, New York, Macmillan, 1918, pp. 673-674.

^{44.} Notons qu'en 1850, le projet de relevé nominal des esclaves élaboré par le surintendant J.C.G. Kennedy et rejeté par le Congrès ne comportait pas de question sur l'occupation (voir M.J. Anderson, *The American Census*, op. cit., p. 37).

Femme, famille, individu
Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du XIX^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

45. Sur l'administration des recensements, voir: M. Drake, «The Census, 1801-1891 », in E.A. Wrigley (ed.), Nineteenth Century Society, London, Cambridge University Press, 1972, pp. 7-30; Carroll D. Wright, The History and Growth of the United States Census, Washington, D.C., GPO, 1900; M.J. Anderson, The American Census, op. cit.; Statistique générale de la France, Historique des travaux de la fin du xvIII^e siècle au début du xx^e, Paris, Imprimerie nationale, 1913; P.G. Marietti, La statistique générale en France, Paris, Puf, 1949; Hervé Le Bras, «La Statistique générale de la France», in Pierre Nora (éd.), Les lieux de mémoire. II. La Nation, vol. 2, Paris,

46. La raison avancée a posteriori pour son abandon en 1856 était de «simplifier la tâche des maires» et il n'est réintroduit que partiellement en 1861 «dans la mesure des moyens d'exécution dont dispose le service de statistique générale de la France» (F 1861, p. lxv).

Gallimard, 1986, pp. 317-353.

47. En 1890 aux États-Unis, en 1896 en France et en 1911 en Grande-Bretagne.

professionnelle est arrivée à son terme et la catégorie moderne de population active constituée aux États-Unis.

Les hésitations des autorités du recensement dans les trois pays montrent qu'une statistique individuelle et universelle des professions n'allait nullement de soi. Elle se heurtait à des difficultés de mise en œuvre et, parfois, à des objections de principe, les unes et les autres pouvant être d'ailleurs liées. La «régression» française et britannique d'une option individualiste initiale à une option familialiste ultérieure et la durabilité en France d'une statistique professionnelle de type familial soulèvent des problèmes d'interprétation particulièrement intéressants. De même, l'abandon américain du relevé universel en 1830 et le choix d'écarter les femmes en 1850.

Choix individualiste et contrainte d'intelligibilité

Sans aucun doute, des difficultés administratives ont pu faire obstacle au classement individuel et universel des professions qui a d'abord été tenté dans trois pays, alors que les opérations de recensement et les tabulations primaires étaient confiées à des agents locaux d'administrations existantes⁴⁵. En Grande-Bretagne et aux États-Unis, la centralisation du traitement des recensements (1841 et 1850 respectivement) a pu faciliter l'introduction précoce d'un recensement individuel des professions, comme l'autorité directe du bureau du recensement sur les agents recenseurs (1841 et 1880 respectivement) a sans doute amélioré la qualité de ce relevé. En France, le contrôle des opérations par les maires a peut-être contribué à l'adoption plus tardive du comptage individuel⁴⁶. En outre, partout, le dépouillement manuel restera une tâche gigantesque jusqu'à l'introduction de machines électriques à cartes perforées⁴⁷. Mais ces données, quasiment permanentes tout au long du XIXe siècle, ne peuvent suffire à expliquer les variations de méthode constatées.

La principale difficulté qui s'opposait à un recensement individuel et universel des professions était probablement d'un autre ordre. Elle tenait au fait que la même question posée à tous était inintelligible, pour les personnes recensées comme pour les agents du dénombrement. En témoigne l'argument avancé en 1831 par les autorités statistiques britanniques pour justifier le remplacement vingt

ans plus tôt de l'individu par la famille comme unité du relevé des occupations:

«Dans certains cas, le Chef de ménage semblait comprendre que les femmes de sa famille, ses enfants et ses domestiques devaient être classés avec lui-même; dans certains cas, il les déclarait dans la classe négative comme ne relevant ni de l'agriculture ni du commerce; dans d'autres cas, il les omettait entièrement. Il apparut ainsi évident que la question était un échec, et les réponses sans valeur furent comptabilisées sans que l'on essaie de les corriger »⁴⁸.

L'incohérence des réponses résultait donc de malentendus de sens contraire qui tous reposaient sur l'impossibilité de concevoir une équivalence entre l'homme et les autres membres du ménage: ces derniers se sont trouvés tous classés avec l'homme même s'ils n'avaient pas d'emploi ou comme n'ayant pas d'emploi même s'ils en avaient un, et ceci aussi bien dans des districts agricoles que dans des villes commerçantes⁴⁹.

Un constat analogue est fait lors de la première tentative française de 1851 pour recenser individuellement les professions, comme le relève dix ans plus tard le rédacteur du rapport du recensement:

«L'expérience a démontré qu[e distinguer les femmes et les enfants ayant des ressources indépendantes] présentait, dans la pratique, des difficultés insurmontables, les moyens de s'assurer, surtout dans les centres de population, si la femme et les enfants ont ou non des revenus, des profits ou des salaires en dehors de ceux du mari ou des parents, manquant à peu près absolument »⁵⁰.

De la même façon, en 1866, alors que le parti de relever la profession de chaque individu a été définitivement arrêté:

« presque partout le mari et la femme ont été réunis, alors même que la femme n'exerçait pas la profession de son mari, qu'elle vivait du produit de son travail, ou qu'elle exerçait une profession distincte »⁵¹

Dans le rapport du recensement de 1901 le même problème est à nouveau évoqué. Il n'est plus attribué comme en 1861 aux conditions de l'enquête dans les villes, mais principalement aux particularités de l'agriculture⁵². Chacune de ces explications renvoie sans doute à des difficultés ressenties de façon particulièrement vive au moment où elle est avancée: en 1861, l'incapacité croissante des agents municipaux dans les agglomérations à disposer d'informations de notoriété sur leurs administrés, en 1901, la difficulté spécifique de soumettre l'activité agricole à

48. UK 1831, vol. 1, p. ix.

49. UK 1811, p. x.

50. F 1861, p. lxix.

51. F 1866, p. xlii.

52. F 1901, p. 5.

Femme, famille, individu
Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du XIX^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

- 53. Observations de l'American Statistical Association (voir J. Cummings, «Statistical Work of the Federal Governement...», op. cit., p. 673-674).
- 54. Voir Margo Conk, «Accuracy, Efficiency and Bias: The Interpretation of Women's Work in the US Census Statistics of Occupations, 1890-1940», Historical Methods, vol. 14, 1981, pp. 65-72
- 55. US 1870, vol. 1, p. 663. Même constatation: US 1880, p. 709.
- 56. US 1900, p. ccl.
- 57. US 1910, p. 87. Les consignes spécifiques données cette année-là pour les épouses d'agriculteurs sont probablement à l'origine du brusque accroissement apparent du nombre des femmes actives dans ce secteur (US 1910, pp. 26-28).
- 58. Un problème de forme identique se pose dans le monde des propriétaires et rentiers titulaires de charges publiques.

une définition moderne du travail qui s'impose plus facilement ailleurs. On peut penser que les deux notations se complètent plus qu'elles ne se contredisent, campagnes et grandes villes offrant également aux femmes et aux enfants des possibilités d'activité rémunératrice hors du cadre d'un salariat lui-même imparfaitement codifié.

Aux États-Unis aussi, les statisticiens déplorent constamment les mêmes incompréhensions. En 1840, toute la population est parfois classée sous l'occupation du chef de famille ou bien les hommes adultes sont seulement pris en compte⁵³. Plus tard dans le siècle, les difficultés se concentrent sur les femmes mariées qui ont une activité professionnelle⁵⁴. En 1870, la comparaison du recensement de la population avec celui des manufactures montre que «les femmes et les enfants employés dans les usines sont omis en grand nombre» dans les réponses à la question sur les occupations⁵⁵. Les consignes aux agents recenseurs se feront par la suite de plus en plus insistantes sur ce point. En 1900, il leur est spécifié qu'ils doivent relever l'occupation des femmes mariées, qu'elle soit exercée au dehors ou à la maison, de façon régulière ou occasionnelle⁵⁶. En 1910, les instructions précisent:

«L'occupation éventuelle d'un enfant, quel qu'en soit l'âge, ou d'une femme est tout aussi importante, pour les objectifs du recensement, que l'occupation d'un homme. Il ne faut donc jamais considérer comme acquis sans vérification qu'une femme ou un enfant n'a pas d'occupation »⁵⁷.

L'information recueillie sur la profession des femmes et des enfants dépend en effet entièrement des représentations que se font enquêteurs et enquêtés à la fois de la famille et de l'activité professionnelle. Deux malentendus au moins contribuent à induire des réponses considérées comme inadéquates par les statisticiens. La notion de «profession» ou «occupation» s'appuie sur un modèle, celui des ouvriers des métiers ou des membres des professions libérales, pour lesquels la profession est un statut qui définit socialement la personne. Il n'est donc pas toujours concevable pour un homme, «chef de famille», ni d'ailleurs pour une femme si elle se trouve interrogée, de mentionner femmes et enfants lorsque la question porte sur une qualité aussi éminemment virile. En outre, attribuer une profession à un individu implique une distinction nette de l'activité et de l'inactivité, du travail et du non travail, qui ne correspond pas toujours aux expériences et représentations populaires⁵⁸. En effet, dans une

société où de nombreuses activités économiques sont largement exercées dans le cadre domestique, où les frontières du salariat et du travail indépendant sont souvent très indécises, et où ni le temps ni l'espace du travail ne sont nettement délimités, la notion de «profession» ne correspond de façon claire qu'à l'expérience des hommes, du moins d'une partie d'entre eux, éventuellement aussi à celle des femmes et des enfants travaillant régulièrement dans les fabriques. Ainsi, les problèmes des statisticiens ont ici pour origine l'inadéquation de leurs exigences classificatoires aux expériences et aux représentations communes du travail.

Une société est-elle «décomposable en individus»?

Ni les difficultés administratives, ni l'absence de distinction uniformément acceptée entre activité et inactivité, notamment lorsqu'il s'agit des semmes et des enfants, ne permettent toutefois de rendre compte entièrement des hésitations des statisticiens. Quand ceux-ci prendront finalement le parti de construire une statistique individuelle des professions, ils y parviendront tant bien que mal, comme en Grande-Bretagne à partir de 1841, aux États-Unis de 1850 et en France de 1866. Si les statisticiens varièrent longtemps sur la méthode à suivre dans ce domaine, cela tient aussi à la diversité des objectifs possibles d'un recensement professionnel et aux conflits qui traversaient les représentations savantes des rapports entre l'individu et la famille. La statistique professionnelle, en effet, sera organisée différemment selon les questions auxquelles on veut la voir répondre. Deux orientations opposées se laissent voir sur ce point tout au long du xixe siècle.

L'une se donne pour objet les classes sociales et pour unité la famille. Elle vise à connaître l'anatomie générale de la nation, la répartition de ses habitants en grandes catégories homogènes socialement et industriellement, telles l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce ou les Professions libérales. Elle est attentive à distinguer les propriétaires de ceux qui ne le sont pas. Il s'agit de décrire l'ordre social et ses hiérarchies de statut, «du prince au paysan»⁵⁹. Il s'agit en même temps de déterminer le fondement de la prospérité commune: mesurer les progrès relatifs de l'agriculture et de l'industrie est une question lancinante des statisticiens du premier xix^e siècle. La

^{59.} Edward Cheshire, *The Results of the Census of Great Britain in 1851*, London, John William Parker and Son, 1854, p. 17.

Femme, famille, individu

Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du XIX^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

méthode correspondant à cette préoccupation est le dénombrement de la population qui tire sa subsistance de chacune des activités productives. C'est le point de vue adopté en Grande-Bretagne de 1811 à 1831, en France de 1856 à 1891. Il n'est nullement nécessaire, dans cette perspective, que l'on exerce soi-même une profession pour être classé parmi ceux qui en vivent, et la question de la distinction entre actifs et inactifs peut être laissée de côté. Quant à la notion même de profession, elle renvoie autant à une identité sociale qu'à une activité «économique».

L'autre orientation a pour objet la production des richesses par le travail et pour unité l'individu. L'objectif est cette fois de déterminer la répartition de la population utile ou productive par catégorie d'activités finement décrites et, ainsi, de connaître la division du travail. Le rapport pour le dénombrement britannique de 1851 énonce ainsi le préalable de l'entreprise:

«La première, et la plus évidente, répartition de la population est entre les deux grands groupes constitués de (1) ceux qui travaillent, et de ceux (2) qui affirment n'avoir aucune occupation déterminée »⁶⁰.

C'est ainsi qu'il sera possible, en vue de «développer la science, promouvoir la production et anéantir les théories subversives», d'aboutir à «une connaissance complète de l'organisation du travail de la Grande-Bretagne (the labour of Great Britain)»⁶¹. De la même façon, le recensement français de la même année veut «connaître le nombre des individus contribuant réellement, sous une forme ou sous une autre, à la production nationale »⁶². C'est seulement dans cette perspective qu'il devient nécessaire de distinguer ceux qui ont une profession de ceux qui n'en ont pas, ce qui n'est pas une mince affaire.

Deux points de vue s'opposent donc, l'un anatomique et familialiste, l'autre industriel et individualiste⁶³. Le choix ou les divers compromis entre ces perspectives sont pour une part liés au fait que la pertinence même d'une représentation de la société comme composée d'individus que l'on pourrait classer comme tels ne va nullement de soi. Au XIX^c siècle elle est certes disponible, mais elle demeure contestée.

En Grande-Bretagne, le choix familialiste des recensements pilotés de 1811 à 1831 par Rickman est cohérent avec les termes du débat qui fait rage alors entre les tenants de l'agriculture et ceux de l'industrie et qui met en jeu la légitimité des revendications politiques respec-

60. UK 1851, p. lxxxiii.

61. UK 1851, p. lxxxi.

62. F 1861, p. lxix (à propos du recensement de 1851).

63. J'adopte ce vocabulaire inspiré de celui de l'époque, car il serait anachronique de caractériser ces perspectives comme respectivement «sociale» (ou «sociologique») et «économique»: tout autant que l'anatomie sociale, le classement industriel est un discours sur les groupes et leurs caractéristiques.

tives des propriétaires fonciers et des entrepreneurs capitalistes: les polémiques autour des résultats de 1841 sur les occupations en témoignent⁶⁴. Néanmoins, après que William Farr eut été nommé Superintendant of Statistics de l'administration de l'état-civil, la statistique des occupations adopte résolument en 1851 un parti classificatoire portant sur les individus⁶⁵. La nomenclature prendra pour modèle les tableaux des espèces:

«[...] les personnes peuvent être classées dans des groupes, que l'on peut aisément distinguer, selon les principes adoptés par les sciences naturelles depuis l'époque de Linné »⁶⁶.

La base de cette classification sera le matériau sur lequel l'individu travaille, car «il entraîne généralement d'importantes modifications non seulement des outils, des machines, des processus et des produits, mais aussi du caractère des hommes »⁶⁷. Le triomphe politique des libre-échangistes en 1846 n'est sans doute pas étranger à l'adoption officielle d'une telle doctrine: le débat sur la primauté de l'agriculture est clos, l'étude des progrès de la division du travail industriel reste à entreprendre.

L'autre point de vue conserve cependant ses partisans et retrouve vigueur à la fin du siècle dans un contexte différent. Lorsque Charles Booth entreprend en 1886 de construire des séries professionnelles rétrospectives depuis 1801, il lui paraît naturel d'affirmer:

«Déterminer le nombre de ceux qui dépendent pour leur subsistance d'une industrie particulière devrait certainement être le but ultime d'un recensement des professions »⁶⁸.

La réémergence d'une perspective anatomique écartée des décennies plus tôt au profit d'une perspective industrielle est liée, comme l'a montré Simon Szreter, aux divers mouvements réformateurs qui militent alors pour des statistiques sociales et, en particulier, à la pression d'une partie de la profession médicale pour des mesures de santé publique qui appellent une étude statistique de la mortalité différentielle selon les classes sociales⁶⁹.

Aux États-Unis, la perspective individualiste a été adoptée d'emblée. L'échec de la tentative de recensement des occupations en 1820 n'est pas suivi d'un repli sur le comptage des familles, mais par un abandon provisoire de la question. Toutefois, l'équivalence entre les individus productifs ne s'est pas pour autant imposée sans hésitations: l'«institution particulière» (the peculiar institution) qu'est l'esclavage constitue un obstacle massif venant s'ajouter au problème commun de l'identification de l'acti-

- 64. Voir, par exemple: William Frederick Spackman, An Analysis of the Occupations of the People, Compiled from the Census of 1841, and Other Official Sources, London, Richardson, 1847 et [anonyme] «Occupations of the People», Westminster Review, vol. 48, 1847, pp. 374-396.
- 65. Sur Farr, voir John M. Eyler, Victorian Social Medicine: The Ideas and Methods of William Farr, London, Johns Hopkins University Press, 1979 et J.A. Banks, «The Social Structure of Nineteenth-Century England...», op. cit., pp. 190-191.
- 66. UK 1851, p. lxxxi.
- 67. UK 1851, p. lxxxiii. Walker, le surintendant du recensement américain. exprimera vingt ans plus tard une conviction analogue: «[...] c'est dans les occupations des gens que seront révélés leurs habitudes, leurs goûts, les appétits qui les gouvernent, leurs modèles sociaux et leur normes morales, de façon plus véridique que dans aucun livre de voyages ou d'histoire » (Francis A. Walker, «American Industry in the Census», Atlantic Monthly, vol. 24, December 1869, in F.A. Walker. Discussions in Economics and Statistics, New York, Henry Holt and Co, 1899, p. 25).
- 68. Charles Booth, «Occupations of the Inhabitants of the United Kingdom, 1801-81», *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 49, n° 2, June 1886, p. 315.
- 69. Simon R.S. Szreter, «The Genesis of the Registrar-General's Social Classification of Occupations», *British Journal of Sociology*, vol. 35, n° 4, 1984, pp. 522-545.

Femme, famille, individu Christian Topalov L'individu comme convention. Le cas des statistiques professionnelles du XIX^e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis

70. US 1870, p. 659.

71. F.A. Walker, «American Industry in the Census », op. cit., pp. 24-25.

72. Lettre circulaire du 19 germinal an IX (9 avril 1801) in Marie-Noëlle Bourguet, Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne, Paris, Editions des archives contemporaines, 1988, pp. 422-425. Pour une analyse, voir ibid. pp. 70-

73. François Hartog, Le XIX^e siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges, Paris, Puf, 1988, pp. 30-32.

74. Auguste Comte, Système de politique positive, Paris, 1852, p. 178, cité par F. Hartog, Le XIXe siècle et l'histoire, op. cit., p. 31.

vité économique des femmes. Ces préalables étant levés, Francis A. Walker, le nouveau Superintendant of the Census peut formuler pour la première fois en 1870 une définition statistique moderne des actifs comme les «personnes poursuivant des occupations rémunérées» (pursuing gainful occupations)⁷⁰. C'est toutefois le même Walker qui propose qu'une nouvelle question soit posée sur «le nombre de personnes dépendantes de chaque personne dont l'occupation est relevée», afin de connaître «dans quelles proportions le vaste nombre des non employés (unemployed) et dépendants est rangé autour du travail utile du pays» dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, le commerce, etc.⁷¹. Cette suggestion, qui aurait abouti à une statistique à la fois individuelle et familiale semblable à celle adoptée en France en 1866, restera sans suite. Mais il mérite d'être relevé que le souhait de combiner les perspectives industrielle et anatomique soit exprimé par le statisticien qui a établi aux États-Unis les bases d'un recensement moderne des professions.

Si, en Grande-Bretagne et plus encore aux États-Unis, le point de vue individualiste a dominé le XIX^e siècle, en France, on observe une hésitation durable des statistiques professionnelles entre l'individu et la famille. La «statistique des préfets» prescrite par Chaptal en 1801 se préoccupe de la «division de la population par classes d'individus», mais elle veut d'abord «fixer enfin le nombre des propriétaires» et, sauf pour les «manœuvres», «gens de peine » et « mendiants », ne compte que les chefs de famille⁷². Le choix individualiste prévaut en revanche en 1851, mais on revient au choix familialiste en 1856 et 1861, un compromis étant instauré de 1866 à 1891.

L'abandon du point de vue individualiste de 1851 par les autorités statistiques françaises de l'Empire autoritaire peut être rapporté à la permanence d'un débat, relevé notamment par François Hartog, sur le caractère naturel ou artificiel de l'état social, sur l'hypothèse du «contrat social» et donc sur la légitimité de la Révolution⁷³. Ce conflit traverse en particulier l'économie politique et la science sociale. C'est Comte, par exemple, qui professe en 1852:

«Une société n'est pas plus décomposable en individus qu'une surface géométrique en lignes et points »⁷⁴.

Si l'homme est naturellement membre de la société et la famille l'élément le plus immédiat de celle-ci, le cadre de la statistique décrivant l'organisation sociale est tout tracé. Constituant par sa résidence l'unité de l'observation, la famille doit être aussi celle du comptage. C'est à son «chef» que seront donc rattachés tous les individus dont la subsistance dépend: femme, enfants et domestiques. On a vu comment cette logique est poussée à ses conséquences extrêmes en 1861: l'unité est alors le chef de famille indépendant conçu sur le modèle du propriétaire, et s'y fondent aussi ses ouvriers et employés, «demeurant dans la fabrique ou chez eux»⁷⁵. Le compromis en vigueur de 1866 à 1891, s'il réintroduit un classement individuel de tous ceux qui «exercent directement une profession», s'attache aussi à donner le nombre de ceux qui en dépendent.

La famille et la manufacture

Ainsi, l'option statistique qui vise à déterminer la division du travail de la nation rencontre durablement en France l'obstacle du choix de la famille comme unité de base des comptages professionnels. Cette solution présente l'avantage pratique de correspondre, dans de nombreux cas, aux représentations communes. Il est bien difficile, en effet, de désagréger la famille dans le cas des «professions» où unité domestique et unité économique se confondent et où tous ses membres participent peu ou prou à la production, comme l'agriculture ou certains métiers de l'artisanat rural et urbain. À l'inverse, il est superflu de décomposer la famille chez les «professions libérales» - qui incluent alors les fonctionnaires - où, en règle générale seul le chef de famille exerce une profession. C'est seulement dans un secteur bien particulier de la production que la question du comptage de la maind'oeuvre employée se pose en termes différents, celui des industries manufacturières. C'est là, sur leur lieu de travail, que l'on trouve des individus atomisés, qu'il faudrait pouvoir définir par leur emploi salarié et non par leurs attaches familiales⁷⁶.

Il n'est donc pas surprenant qu'en France l'on attende d'un recensement industriel, réalisé non pas au lieu de résidence mais auprès des employeurs, un résultat que le dénombrement général de la population est jugé ne pas pouvoir donner. C'est en effet seulement lorsqu'il est apparu impraticable d'utiliser le moyen d'un recensement industriel spécifique que l'on a eu recours au recensement général pour fournir les statistiques professionnelles⁷⁷.

75. F 1861, pp. 130-205.

76. Ceci rejoint l'importante notation de Desrosières: « La difficulté vient de ce que, dans une économie formée d'une part de très petites unités artisanales, mais également d'une industrie naissante parfois très dynamique, il n'est pas possible d'utiliser un système conceptuel unique » (A. Desrosières, « Éléments pour l'histoire des nomenclatures », op. cit., p. 165).

77. Une hypothèse semblable est formulée à propos du recensement de 1866 dans F 1901, p. 5. Sur les recensements industriels français, voir Tihomir J. Markovitch, «Statistiques industrielles et systèmes politiques», in Pour une histoire de la statistique, op. cit., pp. 320-323.

Femme, famille, individu
Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du XIX^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

Ceci s'est produit à trois reprises au cours du XIX^e siècle français. De 1839 à 1848 a lieu une première «enquête industrielle», dénombrement spécial des établissements industriels et de leurs «ouvriers (hommes, femmes, enfants au-dessous de seize ans)»⁷⁸. Mais les résultats de cette opération, que l'on a un moment envisagé de répéter tous les dix ans, se sont avérés très incomplets. Cet échec a sans doute contribué à ce qu'une question sur la profession soit introduite dans le dénombrement de 1851, en ayant soin de distinguer «maîtres», «ouvriers, apprentis, aides ou commis» et «femmes», et la petite industrie de la grande⁷⁹. Un nouveau recensement industriel est entrepris sous le Second Empire de 1861 à 186580. À nouveau, les résultats en sont jugés insatisfaisants, et l'insuccès de cette tentative conduit à réintroduire dans le recensement de la population de 1866 l'étude des professions des actifs et celle des établissements. En 1896, enfin, c'est parce qu'il a fallu renoncer à lancer comme prévu un «recensement spécial et détaillé des professions et industries» que le recensement ordinaire donne lieu à une exploitation très complète des renseignements professionnels pour les individus et pour les établissements⁸¹. C'est au même moment que le classement par «professions» sur la base de l'appartenance familiale est finalement abandonné. Désormais, le recensement de la population sera aussi un recensement des professions et des industries. Un comité mis en place à la demande du Conseil supérieur de statistique et présidé par Émile Levasseur préconisera qu'un dépouillement professionnel et industriel complet ait lieu une fois sur deux, à commencer par 1906, ce qui sera fait82. L'évolution des statistiques professionnelles dans les recensements français apparaît donc comme rythmée par les échecs successifs de la mise en place d'un recensement industriel.

Par un autre chemin, les statisticiens américains aboutiront à un résultat semblable. Depuis 1820, le recensement de la population est associé, sauf en 1830, à un recensement des manufactures que les statisticiens critiquent sévèrement. Walker propose de le séparer des opérations générales du recensement et de le réserver aux grands établissements en renonçant à prétendre relever «les produits des petits artisans qui exercent seuls leur métier »83. C'est en effet la statistique des occupations individuelles, établie depuis 1870 sur de meilleures bases, qui seule peut permettre de dénombrer «les petits ateliers et les métiers mécaniques ordinaires du pays »84.

78. F 1839-45, p. xix.

79. F 1851, pp. xxi-xxii.

80. Voir F 1861-65.

81. F 1896, p. 3.

82. F 1906, pp. 10-19.

83. Francis A. Walker, «The Eleventh Census of the United States», Quarterly Journal of Economics, vol. 2, 1888, in Discussions in Economics and Statistics, op. cit., p. 85. Voir aussi US 1870, p. 663; US 1880, pp. 709-710.

84. Francis A. Walker, Report of Superintendant of the Census, Washington, D.C., GPO, 1 November 1874, in Discussions in Economics and Statitics, op. cit., p. 51. Voir aussi "American Industry in the Census", op. cit., pp. 5-6.

La statistique professionnelle devient ainsi, comme en France, l'instrument des statistiques industrielles lorsqu'il s'agit de la petite production.

La statistique administrative du xxe siècle continuera d'être traversée par la même tension, mais dans les conditions d'un triomphe de l'individu, désormais exclusivement défini par son activité rémunérée. Lorsque cette notion sera stabilisée et que seront constituées les catégories complémentaires et exclusives de population active et inactive, les tentatives de décrire un ordre social hiérarchisé à l'aide de la statistique professionnelle reprendront sur ces nouvelles bases. Elles seront rendues possibles par l'introduction d'une question distinguant employeurs, salariés et travailleurs indépendants (Grande-Bretagne 1891, France 1896, États-Unis 1910) et, pour les travailleurs de l'industrie, d'un classement par catégorie de qualification. Les statisticiens officiels britanniques réintroduisent dès 1911 l'effort de description de l'ordre social auquel les nomenclatures professionnelles du xixe siècle n'avaient jamais renoncé: T.H.C. Stevenson, afin de démontrer la mortalité différentielle, applique aux actifs et à leurs familles une nomenclature des «classes sociales» (social classes) distincte de la classification des occupations appliquée aux seuls individus qui relèvent de la population active. Aux États-Unis, après une tentative avortée en 1910, c'est avec le recensement de 1930 que sont introduits par Alba Edwards les «groupes socio-économiques» (social-economic groups) entre lesquels sont toutesois répartis les seuls «travailleurs rémunérés» (gainful workers) et non leurs dépendants⁸⁵. En France, c'est seulement en 1954, avec la notion de «catégorie socio-professionnelle du chef de ménage», que les autorités statistiques renoueront avec la «visée sociologique» relevée par Alain Desrosières dans les recensements du xixe siècle⁸⁶.

Les conventions statistiques sont variables, elles ne sont pas arbitraires

L'étude comparative des méthodes d'observation et de comptage adoptées dans les recensements en matière de statistiques professionnelles fait donc apparaître un fait qui peut sembler surprenant: l'individu n'est pas l'unité «naturelle» du dénombrement lorsqu'il s'agit du travail. Les trois expériences nationales étudiées ici ne sont nulle-

85. Voir US 1940, part III. Voir Alba Edwards. «Social-Economic Groups of the United States». *Journal of the American Statistical Association*, vol. 15, June 1917, pp. 643-661 et «A Social-Economic Grouping of the Gainful Workers of the United States», *Journal of the American Statistical Association*, vol. 28, 1933, pp. 377-387.

86. A. Desrosières, « Éléments pour l'histoire des nomenclatures », op. cit., pp. 165-168.

Femme, famille, individu
Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du xix^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

ment identiques à cet égard, mais elles soulèvent, chacune à leur manière, les mêmes questions.

Le relevé par comptage des têtes est la règle de tous les recensements anciens en Grande-Bretagne (1801-1831), aux États-Unis (1791-1840) et en France (1801-1831), le relevé individuel apparaissant ensuite de façon presque simultanée dans les trois pays: d'abord en Grande-Bretagne (1841), puis aux États-Unis (1850) et en France (1851). C'est parce que la statistique des professions apparaît précocement en Grande-Bretagne (1801) et aux États-Unis (1820) qu'elle adopte d'abord le procédé du dénombrement en masse, et c'est parce qu'elle apparaît plus tardivement en France (1851) qu'elle procède d'emblée par relevé individuel. Les statistiques officielles se préoccupent donc d'abord des volumes de population et non des traits des individus, le changement de méthode d'observation qui se produit dans les années 1840-1850 constituant de ce point de vue un tournant majeur. C'est en effet l'objet des chiffres d'État qui change lorsque que d'agrégats saisis globalement ils deviennent une somme d'observations individuelles.

S'il s'agit là d'une évolution d'ensemble des systèmes statistiques officiels, les statistiques professionnelles présentent une particularité: quelle qu'ait été la méthode d'observation, l'individu n'a pas toujours été l'unité comptée dans les tableaux. Deux options s'offraient, en effet: ou bien classer chaque individu sous la profession qui était la sienne, ou bien le classer sous celle de son «chef de famille». La perspective individualiste était théoriquement compatible avec la méthode du dénombrement en masse, comme en témoignent les recensements britannique de 1801 et américains de 1820 et 1840, et la perspective familialiste avec la méthode de l'observation individuelle, comme dans les recensements français de 1856 et 1861. L'option individualiste, toutefois, posait un problème de catégorisation qu'évitait l'option familialiste. Si tout individu doit être classé, il faut définir le statut des individus sans profession. Si, en revanche, seuls les chefs de famille doivent être pris en compte, le problème du classement des autres membres de la famille ne se pose pas. C'est seulement dans le premier cas qu'il est nécessaire d'affronter les difficultés inhérentes à une partition de la population entre actifs et inactifs.

Il est remarquable que le premier recensement des professions a adopté le choix individualiste aussi bien en Grande-Bretagne (1801) qu'aux États-Unis (1820) et en France (1851). Il n'est pas moins frappant que, dès le recensement suivant, cette solution a partout été abandonnée. Le choix familialiste a prévalu en Grande-Bretagne pendant trois recensements (1811-1831), sous réserve de la réintroduction partielle d'un classement individuel en 1831. Il en a été de même en France, d'abord de façon radicale (1856-1861), puis sous la forme d'un compromis réintroduisant le classement individuel des actifs (1866-1891). Aux États-Unis, en revanche, on a tout simplement renoncé au recensement professionnel en 1830 puis, après avoir essayé à nouveau le classement individuel (1840), le champ de l'enquête a été limité aux hommes libres et adultes (1850).

Sous des modalités diverses, on observe dans les trois pays une hésitation semblable qui témoigne de la difficulté spécifique à retenir l'individu comme unité des statistiques professionnelles. Une des raisons en est que les conventions de la statistique administrative ne peuvent se dispenser de tenir compte des conditions sociales du rapport entre observateurs et observés.

D'un côté, en effet, les constructions statistiques sont des représentations savantes du monde social. Ceux qui les élaborent sont engagés dans les débats qui agitent les élites lettrées de leur temps. Il est probable à cet égard qu'une vision organique de la société comme divisée en statuts sociaux était plus forte au XIX^c siècle chez les statisticiens britanniques et français que chez leurs homologues américains. L'histoire des statistiques professionnelles se trouve ainsi liée à celle du cheminement dans le monde savant des représentations libérales et individualistes de la société.

D'un autre côté, avec les statistiques officielles, il ne s'agit pas seulement d'idées, mais de questionnaires qui doivent être administrés par un personnel nombreux à une population considérable. Il est donc nécessaire que ces instruments soient conçus de façon à être compris et à pouvoir recueillir dans leurs cadres les représentations que les gens se font d'eux-mêmes. C'est cette contrainte d'intelligibilité qui fait des formulaires de recensement la trace d'une négociation permanente entre constructions scientifiques et pratiques sociales. De ce point de vue, le faux pas général du deuxième recensement professionnel prend un sens précis: l'individualisme théorique des autorités statistiques commence par échouer à produire des

Femme, famille, individu
Christian Topalov
L'individu comme convention.
Le cas des statistiques
professionnelles du XIX^e siècle
en France, en Grande-Bretagne
et aux États-Unis

chiffres. Lorsque le relevé individuel et universel de la profession sera définitivement retenu, il continuera à se heurter à des incompréhensions massives relevées par les rapports officiels jusqu'au début du xxe siècle. La catégorie statistique d'individu actif se heurte en effet durablement à des réalités sociales, celle du travail – qui n'est pas partout vécu et conçu sur le mode individuel – et celle de la famille – qui n'est pas toujours regardée comme un agrégat d'individus discernables. Au centre de la difficulté, les identités sociales construites dans les rapports sociaux de production et les rapports de genres.

La comparaison des expériences française, britannique et américaine invite, me semble-t-il, à s'interroger sur l'exception française. Avec le citoyen, l'individu serait né ici tout armé des débats de la Révolution87. Il en est peutêtre ainsi dans l'ordre des idées politiques, mais les pratiques sociales relèvent à l'évidence de temporalités plus longues. S'agissant du travail, de la famille et des identités qui s'y forgent, il a fallu plus d'un siècle pour que la statistique officielle adopte un point de vue résolument individualiste et sans doute plus encore pour que toute la population laborieuse finisse par comprendre qu'on puisse la regarder ainsi. Dans une Angleterre qui a connu les Lumières et un capitalisme dynamique mais pas de révolution politique, l'individu l'a emporté sur la famille beaucoup plus tôt qu'en France lorsqu'il s'agissait de décrire la constitution économique du pays. Toutefois, si les idées individualistes ont suivi d'autres chemins outre-Manche, elles se sont heurtées, dans leur mise en œuvre statistique, à des difficultés semblables à celles que l'on a observées en France, malgré l'absence de corporations et le développement précoce de la grande industrie dans quelques secteurs et régions-clefs.

Cette brève histoire comparée du choix de l'unité des statistiques professionnelles au xixe siècle suggère donc que la variabilité des conventions statistiques n'est pas arbitraire et ne peut être immédiatement rapportée aux grands récits ou descriptions convenues du cadre intellectuel, politique où économique. Elle invite à de nouvelles recherches qui permettraient de mieux rendre compte de la structure interne des représentations et outils des statisticiens, en analysant plus avant les enjeux sociaux de leurs activités et la réception de celles-ci par les populations qui en sont l'objet.

87. Voir Pierre Rosanvallon, Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France, Paris, Gallimard, 1992.

Rapports officiels cités [et abréviation utilisée dans les notes]

Grande-Bretagne

Abstract of the Answers and Returns [...]. Enumeration Abstract. Part I. England and Wales, 1801-1802 [UK 1801].

Abstract of the Answers and Returns [...]. Preliminary Observations. Enumeration Abstract. Parish-Register Abstract. 1811, 1812 [UK 1811].

Abstract of the Answers and Returns [...]. Preliminary Observations. Enumeration Abstract. Parish-Register Abstract, 1822 [UK 1821a].

Abstract of the Answers and Returns [...] Population of Ireland [...]. Preliminary Observations. Enumeration Abstract. Parish-Register Abstract, 1825 [UK 1821b].

Abstract of the Answers and Returns [...]. Enumeration Abstract, 1833, 2 vol. [UK 1831].

Abstract of the Answers and Returns [...] Occupation Abstract. 1841, vol. 1, England and Wales, and Islands in the British Seas, 1844 [UK 1841].

Census of Great Britain 1851. Population Tables. Part II. Ages, Civil Conditions, Occupations and Birth-Places of the People [...], 1854 [UK 1851].

Etats-Unis

Census for 1820, 1821 [US 1820].

Sixth Census or Enumeration of the Inhabitants of the United States, 1841 [US 1840].

The Seventh Census of the United States: 1850, 1853 [US 1850a].

Statistical View of the United States [...], 1854 [US 1850b].

Population of the United States in 1860, 1864 [US 1860].

Ninth Census, vol. 1, The Statistics of the Population of the United States [...], 1872 [US 1870].

Statistics of the Population of the United States at the Tenth Census (June 1, 1880), 1883 [US 1880].

Special Reports. Occupations at the Twelfth Census, 1904 [US 1900].

Thirteenth Census of the United States taken in the Year 1910, vol. 4, Population 1910. Occupation Statistics, 1914 [US 1910].

Sixteenth Census of the United States: 1940. Population, vol. 6, Comparative Occupation Statistics for the United States, 1870 to 1940, 1943 [US 1940].

France

Statistique de la France. Industrie, vol. 1, 1847 [F 1839-45]

Statistique de la France. Territoire et population (Deuxième série, tome 2), 1855 [F 1851].

Résultats du dénombrement de la population en 1856 (Deuxième série, tome 9), 1859 [F 1856].

1° Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparé aux cinq dénombrements antérieurs.

2° Recensement spécial des communautés religieuses, 1864 [F 1861].

Résultats généraux du dénombrement de 1866, 1869 [F 1866].

Industrie. Résultats généraux de l'enquète effectuée dans les années 1861-1865 (Deuxième série, tome 19), 1873 [F 1861-65].

Résultats généraux du dénombrement de 1872, 1878 [F 1872].

Résultats généraux du dénombrement de 1876, 1878 [F 1876].

Résultats statistiques du dénombrement de 1881, 1883 [F 1881].

Résultats statistiques du dénombrement de 1886. 1e partie. France, 1888 [F 1886].

Résultats statistiques du dénombrement de 1891, 1894 [F 1891].

Résultats statistiques du recensement des industries et professions (dénombrement général de la population du 29 mars 1896), tome 1, Introduction. Région de Paris au Nord et à l'Est, 1899 [F 1896].

Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 24 mars 1901, tome 1, Introduction. Population légale [...], 1904 [F 1901].

Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 4 mars 1906, tome 1, 1^{re} partie, [F 1906].